

# MISE EN ETAT D'EXAMEN DU COMPTE DE CAMPAGNE

## Accompagnements des candidats aux élections politiques

### Notre cabinet vous accompagne dans le suivi du respect de vos obligations



Dans le cadre de sa campagne électorale, le candidat est tenu de répondre à des exigences de transparence financière.

- Il doit recenser la totalité des recettes et des dépenses engagées ou effectuées et confier à un expert-comptable **la mission de mise en état d'examen de ses comptes de campagne**.
- Il doit aussi **déposer les comptes pour vérification auprès de la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques (CNCCFP)** en charge de leur approbation ou rejet.

### Nos recommandations

- **Faites confiance** à notre expertise et à notre professionnalisme
- **Entourez-vous** d'un interlocuteur compétent et formé au fait de la législation
- **Anticipez** la présentation de vos comptes de campagne : confiez-nous dès à présent cette mission pour gagner en sérénité et en sécurité
- **Soyez vigilant** face au risque de sanctions pénales, électorales et/ou financières !

### Nos modalités d'intervention

- **Confidentialité et discrétion** garanties conformément à notre déontologie
- **Lettre de mission** délimitant la mission et formalisant nos engagements



## Nous vous accompagnons tout au long de votre campagne



Les principales étapes  
de la campagne



L'établissement du budget



Les principaux motifs de rejet  
du compte à connaître  
et les principales sources de  
réformation à éviter



Les 10 points essentiels  
pour le mandataire financier

## Nous apportons une réponse à vos interrogations :

1. Suis-je obligé de présenter des comptes de campagne ? Quels principes et règles impératifs doivent être respectés, pour les dépenses comme pour les recettes ?  
**Nous vous informons sur vos obligations et les procédures applicables, et vous alertons sur les risques encourus. Nous répondons à vos questions tout au long de la campagne.**
2. Comment m'organiser pour éviter contentieux et sanctions ?  
**Nous retraçons l'ensemble des recettes et dépenses et vérifions la présence des justificatifs requis.**
3. Comment obtenir un remboursement de mes frais engagés ?  
**Nous établissons vos comptes de campagne selon les exigences en vigueur aux fins de présentation et de dépôt à la CNCCFP.**

## Vous souhaitez un renseignement ?

### Contactez-nous



**Guillaume UFFERTE** - Expert-Comptable  
Associé référent Comptes de campagne

0681427789 [g.ufferte@a3caudit.com](mailto:g.ufferte@a3caudit.com)

Retrouvez-nous sur votre site internet : [www.a3caudit.com](http://www.a3caudit.com)

